CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36757** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1991

Raison sociale : CHARPENTES SAVOYARDES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/08/2023
Capital : 60 000

99 CHEMIN DES PRES BOUVAUX-SEYNOD
74600 ANNECY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 91B659
Siret : 383 449 055 00029
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8401050
Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2733689

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2733689
Situation fiscale et sociale : A jour au 18/03/2026

Téléphone : 04 50 69 06 57 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
CARROZ JEAN YVES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpentes-savoyardes.com
E-mail : contact@charpentes-savoyardes.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 004 693 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	15	04/06/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	15	04/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E36757** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE **08/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/08/2023
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 91B659

Siret : **383 449 055 00029**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8401050

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2733689

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2733689

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/03/2026

Raison sociale : **CHARPENTES SAVOYARDES**

99 CHEMIN DES PRES BOUVAUX-SEYNOD
74600 ANNECY

Téléphone : 04 50 69 06 57 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.charpentes-savoyardes.com
E-mail : contact@charpentes-savoyardes.com

Responsabilité légale :
CARROZ JEAN YVES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/06/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	10/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/04/2026 08:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.